

L'École des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique reste, gratuitement, à votre écoute, par téléphone, en attendant votre rendez-vous :

Inter Service Parents

02 40 35 00 88

Lundi et vendredi de 10h à 15h

Mardi et jeudi de 14h à 18h

Mercredi de 10h à 13h

Aucune permanence le samedi matin

L'école des parents et des éducateurs peut aussi vous recevoir au siège :

29 rue Romain Rolland - 44100 NANTES

4^{ème} étage – interphone n°43

Bus : Arrêt Mendès France, lignes 23, 40, 59, 81, 91

Tram : Arrêt Romain Rolland ou Mendès France, ligne 1

Pour prendre rendez-vous :

02 40 35 47 73

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

**École des Parents et des Éducateurs
de Loire-Atlantique**

Permanences d'écoute et de soutien aux parents du Vignoble

Septembre à Décembre 2025



Sur le Vignoble nantais, l'École des Parents et des Éducateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurées par une psychologue, Pauline AUGER.

Parents, vous pouvez venir seuls ou accompagnés de votre enfant ou adolescent pour :

- Être écoutés, soutenus, guidés, accompagnés dans votre rôle de parents
- Échanger sur une situation personnelle qui interroge ou pose problème (problème relationnel, familial, scolaire ou de comportement)

Vous êtes intéressé ?

Contactez le standard de la Délégation Vignoble
au **02 44 76 40 00**

et prenez rendez-vous
sur la permanence de votre choix...

Loroux-Bottereau
Espace Départemental des Solidarités - 15 route de Barbechat

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

5 septembre 2025
3 octobre 2025

7 novembre 2025
5 décembre 2025

Vallet
Espace Départemental des Solidarités - 48 rue d'Anjou

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

12 septembre 2025
10 octobre 2025

14 novembre 2025
12 décembre 2025

La Haye Fouassière
Maison de l'Enfance – 6 rue du Chanoine Dubois

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

26 septembre 2025
24 octobre 2025

28 novembre 2025

Clisson
Espace Départemental des Solidarités – 2 rue Francois II

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00

19 septembre 2025
17 octobre 2025

21 novembre 2025
19 décembre 2025

**Une participation financière (CB ou par virement, chèque, espèces)
vous sera demandée
en fonction de votre quotient familial CAF**